



Rapport d'activités 2003 - 2006

Noé21 est l'acronyme de Nouvelle Orientation Economique pour le 21^e siècle
ONG indépendante spécialisée dans les solutions au changement climatique
Membre de l'Alliance pour le Climat, du Bureau Européen de l'Environnement et du Réseau Action
Climat Europe CAN-E

Accrédité à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Noé21 · 19 Quai Ch. Page · 1205 Genève · Suisse · Tel : + 41 22 329 51 36

www.noé21.org · info@noé21.org

2003

Groupe de travail informel

Première année d'existence de ce qui deviendra l'association Noé21, qui débute comme un groupe de travail informel de deux puis de trois personnes, sous l'appellation originelle « Tax bads not goods » (Taxez les dégâts, pas les biens). Les membres fondateurs (Chaim Nissim, Deborah Lassale puis Philippe de Rougemont) mettent leur savoir à niveau sur le changement climatique, tant sur le plan théorique (articles, ouvrages, projets politiques) que sur le plan des organisations actives dans le domaine. L'utilité de se concentrer sur l'aspect « solutions » aux changements climatiques se confirme, versus un renforcement du travail de sensibilisation à la réalité de ces changements. Le travail prend la forme de réunions hebdomadaires où les lectures et les recherches de chacun sont discutés et débattus.

Réforme fiscale écologique

Un projet est particulièrement discuté et examiné en détail : la Réforme fiscale écologique (RFE). Cette mesure fiscale consiste à utiliser l'effet-prix pour réduire la consommation de pétrole : les impôts sont allégés sur la main d'œuvre en même temps que la taxe sur le pétrole est graduellement augmentée. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie intensive en CO₂ et de basculer les investissements vers les renouvelables et les économies d'énergie. Les premières prises de contact avec des chercheurs et des responsables politiques à Genève servent à mesurer la prise de conscience du dérèglement climatique et à étudier dans quelle version cette réforme fiscale rencontrerait le plus d'appui des différents milieux concernés : employés, employeurs, partis politiques et ONG.

Début de réseau

L'équipe Tax Bads not Goods constitue un premier groupe de travail sur l'écologie dans le Forum social suisse. Ce groupe débouchera sur l'organisation d'un atelier lors du premier rassemblement du Forum social suisse réuni à Fribourg en septembre 2003.

Suivra une rencontre avec les membres de l'institut FOES (Institut allemand faisant la promotion de la réforme fiscale écologique) à Munich en Juillet et une participation au Forum social européen de Paris en novembre.

2004

Formalisation

Première Assemblée constitutive de l'association, le 3 mars. Vingt personnes intéressées ou actives dans le domaine de l'écologie encouragent avec enthousiasme la mise sur pied de l'association. Le nom de l'association est encore Tax bads not goods. En avril, nous adoptons l'appellation définitive « Noé21 » acronyme de « Nouvelle orientation économique pour le 21^{ème} siècle » et mettons en ligne le site Internet www.noé21.org.

Consultations

Nous continuons à rencontrer séparément des représentants de secteurs définis plus haut. Ont notamment été rencontrés : un banquier (Renaud Gautier), un député libéral (Mark Muller, devenu depuis Conseiller d'Etat), un député radical (Pierre Maudet), des chercheurs et professeurs (MM. Baranzini, Dommen, Burgenmeier, Grinevald), des ingénieurs (Stéphane Genoud de Swisselectricity), un syndicaliste (Rémy Pagani). Les résultats de ces interviews sont rassemblés pour avoir une idée d'ensemble des attentes et des compréhensions des différentes parties impliquées. Nous gardons l'impression d'avoir su introduire ces personnes à une discussion sans à-priori et concentrée sur les solutions à mettre en place pour éviter le pire scénario de changement climatique. Par contre l'explication du mécanisme de la réforme fiscale posait régulièrement problème.

Idée de film didactique

C'est principalement pour cette raison que commence le projet de faire un court-métrage expliquant cette réforme. Les premières rencontres avec un réalisateur permettent de formuler les questions essentielles autour du projet de film: quel message central ? A quel public cible s'adresser ? Quelles formes utiliser (fiction, dessin-animé, film d'archive, interviews, etc.) ? Ces questions et l'esquisse d'un scénario écrit à plusieurs mains ont occupé l'association jusqu'à la fin de l'année.

Extension du réseau

Durant l'année, Noé21 a été présente lors de plusieurs manifestations dont celle du Forum social européen à Londres en novembre. A cette occasion, des membres de l'association ont animé un séminaire pendant que d'autres participaient à différents ateliers sur le thème du climat. La réforme fiscale écologique a été inscrite dans la déclaration finale du forum de Londres.

Une présentation effectuée à l'invitation de l'Association des étudiants de l'EPFL a été une autre occasion d'échanges et de contacts enrichissants puisque l'un de leurs membres (Vincent Rossi) a rejoint l'équipe de Noé21. Nous avons aussi participé à un forum sur le développement à Annemasse. Belen Nion et Martyna Olivet ont rejoint le groupe.

2005

Film

Le premier trimestre de l'année 2005 a largement été consacré au synopsis du court-métrage sur la réforme fiscale écologique. Ce document a servi de base à la recherche d'un réalisateur qui reprendrait et mettrait en forme les idées présentes dans notre synopsis. Cette recherche a pris la forme d'un concours de rédaction de scénarios assorti d'un plan financier. Une dizaine de réalisateurs nous ont contactés. L'équipe de Noé21, composée alors de cinq personnes, s'est réunie pour départager les scénarios. Le choix s'est finalement porté sur Franck Schneider. Les premières scènes de fiction ont été tournées et assemblées avec des images d'archives en mai et un premier commentaire a été enregistré par un journaliste radio. En tout, quatre versions du film ont été proposées par notre réalisateur avec à chaque fois des modifications dans le montage, le son, etc.

Travail de lobby

Tout au long de l'année des personnes de différents milieux ont été sollicitées pour donner leur avis sur la forme que prenait le film, afin de trouver le ton juste. De nombreuses séances de visionnement ont été organisées durant le quatrième trimestre 2005, notamment devant l'ensemble des membres de Noé21 (2^{ème} AG de noe21, 25 personnes présentes) et lors d'une rencontre avec des responsables de la campagne Climat au WWF international à Gland.

Travail de réseau

En parallèle à la réalisation du film, deux membres de Noé21 se sont rendus au Forum social suisse en juin afin de participer à un atelier consacré à « l'économie autrement ». Des relais actifs ont également été établis dans des associations pour le développement comme la Commission Tiers-Monde de l'église catholique (COTMEC). Chaque membre actif de Noé21 est également membre de diverses autres associations et organisations aux buts parents.

A titre d'exemple, dans la brochure «le monde à l'envers», éditée par la déclaration de Berne, la partie environnementale a été déléguée à l'un de nos membres du bureau.

Textes de base

Début 2005, la Suisse a fortement été marquée par un débat sur la réglementation des grosses cylindrées en ville, notamment les 4x4, l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto (février) et le retard de la Suisse vis-à-vis de ses engagements pour baisser ses émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les votations sur l'introduction d'une taxe sur le CO₂ versus un centime climatique. Le changement climatique a pris plus de place dans les médias en 2005 et ceux-ci ont quasiment arrêté de mettre en doute la réalité du phénomène.

Tout au long de l'année, le bureau de l'association a rédigé et publié des articles de vulgarisation sur le débat suisse autour des réformes fiscales, sur l'expérience pilote de Bâle ou de l'Allemagne (Tribune de Genève, Le Temps, L'Etat de la planète magazine, ...).

2006

Finition du film

En janvier 2006 le film, financé sur les fonds propres de l'association, est livré dans sa version définitive en français et version doublée en anglais. Le film, édité sous forme de DVD, devient un outil indispensable pour présenter nos idées. Il sert comme introduction à la discussion lorsque nous consultons des chercheurs, des décideurs politiques ou économiques. Plusieurs festivals et colloques ont projeté le film: Conférence annuelle du Bureau européen de l'environnement, Bruxelles, 21 septembre ; Symposium « Kyoto plus », Berlin, 28 septembre; Festival Medias Nord-Sud (film en compétition), Genève, 13 octobre.

Consultations européennes

Dès janvier 2006 nous avons pu commencer notre activité principale de contacts et de discussions avec des parties prenantes au niveau européen en utilisant le DVD. Mayte Blasco, traductrice d'origine argentine a rejoint notre équipe. Nous faisons la première présentation publique du film au Bureau européen de l'environnement, à Bruxelles, le 13 janvier 2006. Nous y avons rencontré un membre de la Commission européenne, des députés, des économistes et des dirigeants d'ONG. En avril, un congrès à Tallinn, Estonie a rassemblé au Ministère de l'environnement une quarantaine de participants européens autour des mécanismes du marché pour réduire la consommation de pétrole. Nous avons envoyé environ 200 DVD dans le monde entier, une partie après commande, une autre par envoi spontané.

De retour à Bruxelles, nous avons rencontré des membres du Parlement européen de toutes les appartenances politiques. Suite à ces premiers contacts européens nous décidons d'améliorer notre site web pour mieux nous présenter auprès de notre public - cible, soit les décideurs politiques, économiques et les représentants de la société civile.

Développement du champ d'étude

Après trois ans de participation à des forums et séminaires sur le climat, les membres du bureau de Noé21 partagent le constat que ce ne sont ni les fonds ni les techniques qui manquent pour agir sur les émissions de gaz à effet de serre. L'élément manquant, c'est la volonté politique. Pour l'instant, la plupart des élus sont sensibles au problème du climat mais semblent ne pas faire de hiérarchie entre les différents outils technologiques, politiques et économiques à leur portée. C'est pourquoi le bureau de l'association a décidé de couvrir tous les outils du marché cités dans le Protocole de Kyoto : les échanges de droits d'émissions répartis entre les grandes entreprises ainsi que les mécanismes de développement propre dans les pays émergents (CDM).

Amélioration du film

La conscience du désarroi des politiques et de l'opinion publique face à l'ampleur de la tâche à entreprendre nous a motivés à adapter notre film. L'objectif est de le rendre plus

exhaustif et d'en faire une vitrine où les différents mécanismes, techniques et politiques de lutte contre les changements climatiques seraient clairement expliqués et mis en perspective. Un réalisateur travaille sur notre projet de synopsis et a établi un devis de réalisation. Le message de fond que nous voulons diffuser est le nécessaire panachage de solutions qui, ensemble, permettront de stabiliser puis de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Aussi, nous restons concentrés sur les solutions de système, soit l'action sur les mécanismes du marché, au lieu de préconiser une politique de subventionnement et d'interdictions dans tous les domaines de consommation d'énergie, ce qui représente une option très coûteuse, lente et ardue.

Travail de consultants pour les CDM

Eviter l'émission d'une tonne de CO₂ dans les pays du Sud coûte beaucoup moins cher que dans un pays industrialisé. C'est pourquoi les mécanismes de développement propre initiés dans les pays émergents trouvent des investisseurs au Nord. Nous participons dans l'année à quatre soumissions à commentaires publics apportant une évaluation de la qualité écologique de ces projets CDM. Nous rencontrons José Romero, le responsable pour la Suisse pour les projets CDM. Jérôme Strobel, physicien et Jean-François Houmard, ingénieur EPFL en environnement, rejoignent l'association en commentant ces projets CDM. L'efficacité du mécanisme CDM est affaiblie par un contrôle insuffisant des projets. L'association mène des consultations (grandes ONGs, économistes) en vue de mettre sur pied un bureau chargé de surveiller la qualité des projets CDM et d'envoyer des avis pendant les périodes de soumissions publiques.